

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 23 novembre 1994

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

[Traduction]

DÉMISSION D'UN DÉPUTÉ

Le Président: J'ai le devoir d'informer la Chambre que j'ai reçu avis d'une vacance survenue à la Chambre. Il s'agit du siège de M. Gauthier, député de la circonscription électorale d'Ottawa—Vanier, qui a démissionné. Le siège devient vacant dès aujourd'hui, le 23 novembre 1994.

[Français]

Conformément à l'alinéa 25(1)b) de la Loi sur le Parlement du Canada, j'ai adressé au directeur général des élections, aujourd'hui, l'ordre officiel d'émettre un bref d'élection en vue de pourvoir à cette vacance.

[Traduction]

Comme il est 14 heures, conformément au paragraphe 30(5) du Règlement, la Chambre passe aux déclarations de députés prévus à l'article 31 du Règlement.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

LES IMMIGRANTS DE CHINE

Mme Anna Terrana (Vancouver—Est, Lib.): Monsieur le Président, entre 1885 et 1923, les immigrants de Chine devaient payer une taxe pour entrer au Canada.

[Traduction]

En 1923, le gouvernement canadien avait perçu environ 23 millions de dollars auprès des immigrants chinois. Une fois que l'impôt a été supprimé, le gouvernement a adopté la Loi de l'immigration chinoise prohibant l'immigration de Chinois au Canada, de sorte que moins de 50 Chinois ont émigré au Canada entre 1923 et 1947.

La loi s'appliquait uniquement aux Chinois, elle a divisé des familles et imposé de grandes souffrances à une communauté qui avait participé à la construction des chemins de fer, le grand défi canadien.

Le Conseil national des Canadiens chinois et le National Congress of Chinese Canadians ont demandé aux gouvernements successifs de reconnaître les graves injustices et la discrimina-

tion raciale inhérentes à la taxe d'entrée levée en vertu de la loi d'exclusion.

[Français]

J'encourage le gouvernement canadien à reconnaître l'énorme contribution faite par les Chinois envers le Canada et résoudre le problème de taxe et de la Loi sur l'exclusion des Chinois aussitôt que possible.

* * *

LA JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES

M. Stéphane Bergeron (Verchères, BQ): Monsieur le Président, en cette Journée nationale des Patriotes, les Québécoises et les Québécois rendent aujourd'hui hommage à ces milliers d'hommes et de femmes qui répondaient au nom de Patriotes. Ceux-ci, qui croyaient en la nécessité que leur peuple soit reconnu comme une nation capable d'assumer son propre destin, revendiquaient l'établissement d'institutions véritablement démocratiques et responsables, de même que l'obtention des libertés fondamentales.

Quel que soit le jugement que nous puissions porter aujourd'hui sur la justesse des moyens employés par certains d'entre eux, nous devons reconnaître que leur action a conduit à l'établissement du gouvernement responsable, sur lequel se fondent nos institutions démocratiques.

Rendre hommage aux Patriotes, c'est également souligner la détermination et la force des convictions d'illustres personnages politiques tels que Louis-Hippolyte Lafontaine, Louis-Joseph Papineau ou George-Étienne Cartier, qui étaient avant tout d'éminents Patriotes. J'ose espérer que cette Chambre saura prendre acte des leçons de l'histoire au moment où, très prochainement, elle devra se prononcer sur une motion reconnaissant le rôle véritable des Patriotes.

* * *

[Traduction]

LA BOSNIE

M. Jack Frazer (Saanich—Les Îles-du-Golfe, Réf.): Monsieur le Président, les hostilités se sont ravivées récemment en Bosnie et les Canadiens s'inquiètent de la sécurité de nos troupes stationnées dans la région.

Les Nations Unies ont imposé des restrictions visant à interdire la participation des forces aériennes locales à ce conflit et nous appuyons les récentes frappes aériennes de l'OTAN destinées à faire respecter la zone d'exclusion aérienne.

Il vaut mieux ne pas avoir de règle du tout que d'en avoir une qui n'est pas appliquée. Il faut que tous les combattants comprennent que l'ONU est sérieuse. Cette manœuvre a donc permis de mieux protéger les zones de sécurité déclarées et de poursuivre les envois humanitaires. Nous tenons à réitérer notre admira-